



Licence professionnelle Création et intégration numériques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Création et intégration numériques. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02027622

HAL Id: hceres-02027622

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027622>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Création et intégration numériques

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Création et intégration numériques

Dénomination nationale : SP6-Techniques et activités de l'image et du son

Demande n° S3LP130004079

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologies de Haguenau
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle a ouvert en 2006 à l'institut universitaire de technologies de Haguenau et est localisée dans cette commune. Elle forme à la création graphique et audiovisuelle dans le domaine des arts et de la communication ou du multimédia.

Les enseignements sont dispensés en deux parcours : *Créations visuelles* et *Vidéos numériques*. Les métiers visés sont, pour le premier parcours : directeur artistique, créateur infographiste, illustrateur, web designer, assistant chef de projet pour la communication par l'image ; pour le second parcours : assistant chef de projet création communication, monteur - intégrateur images et sons numériques, réalisateur en postproduction et effets spéciaux, journaliste reporteur d'image dans une télévision locale. Son public est inscrit en formation initiale mais elle a ouvert en alternance et a accueilli en 2010/2011 son premier étudiant en contrat d'apprentissage.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le positionnement de la formation dans l'offre régionale et nationale fait l'objet d'une analyse qui montre que la spécialité a été pensée en complémentarité avec les autres formations régionales et qu'elle s'est dotée, à travers ses deux parcours, d'une coloration spécifique vis-à-vis des autres licences professionnelles hexagonales de même dénomination nationale.

Les données fournies concernant l'insertion professionnelle sont par contre insuffisantes pour avoir une idée précise sur les résultats obtenus par la formation. Une seule enquête est réellement exploitable, laquelle donne des résultats corrects et qui a été réalisée par l'Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle des Etudiants (ORESIPÉ) sur la première promotion, trente mois après l'obtention du diplôme. Les trois autres enquêtes de suivi propre, aux très faibles taux d'insertion, ne sont pas significatives, les données étant celles enregistrées à la remise du diplôme, immédiatement après son obtention. Il est donc regretté d'avoir trop peu d'information sur un point aussi essentiel, d'autant que l'enquête de l'ORESIPÉ ne décrit la situation d'emploi que de dix diplômés.

Les partenariats professionnels sont réels mais n'ont pas donné lieu à formalisation par signature de conventions. Les enseignements réalisés par les professionnels sont très volumineux, leur part s'élevant aux trois-quarts du volume horaire global, ce qui est excessif et traduit une dotation insuffisante de la formation en enseignants universitaires, en particulier en enseignants-chercheurs. Le responsable de la formation n'intervient pas lui-même en tant qu'enseignant dans la licence professionnelle.

La formation est attractive, son recrutement provient d'étudiants issus de cursus divers et majoritairement hors région. La réussite aux examens est satisfaisante.

- Points forts :

- Les bonnes attractivité et réussite au diplôme.
- Le démarrage de la formation en alternance.

- Points faibles :

- Le manque d'intervenants universitaires.
- Le manque de lisibilité sur l'insertion professionnelle des diplômés.
- L'absence de partenariats formalisés.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'accroître très rapidement la part d'enseignants universitaires et d'enseignants-chercheurs dans la formation, et que le responsable de formation y enseigne. Par ailleurs, la qualité de l'information disponible sur l'insertion professionnelle devrait être très nettement améliorée en modifiant les enquêtes de suivi propre pour que soient fournis des résultats d'insertion quelques mois après l'obtention du diplôme.

Il serait également judicieux de poursuivre activement dans la voie du développement de l'alternance. Dans cette perspective, les partenariats avec les milieux professionnels devraient être formalisés. Le rôle du conseil de perfectionnement devrait également être renforcé, avoir des réunions formalisées et régulières, pour qu'il contribue à une amélioration continue de la formation.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Nombre d'inscrits	24	22	29
Taux de réussite	96	96	100
Pourcentage d'inscrits venant de L2	12	14	14
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	70	63	58
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	17	23	28
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100	100	100
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0	0	0
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0	0	0
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	80	80	75
ENQUETES NATIONALES			
	2007		
Taux de répondants à l'enquête	67	-	-
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	86	-	-
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	14	-	-
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	0	-	-
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2008	2009	2010
Taux de répondants à l'enquête	100	100	97
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	29	14	30
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	17	18	33
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	54	68	37

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Création et intégration numériques

Dénomination nationale : SP6-Techniques et activités de l'image et du son

Demande n°S3LP130004079

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Nous avons pris acte des remarques et recommandations émanant de l'AERES.

Nous souhaitons toutefois apporter des précisions sur les points évoqués.

- S'agissant du faible nombre d'heures dispensé par des enseignants-chercheurs, la situation à la date du dépôt du dossier pour évaluation était transitoire. Nous étions à l'époque en attente d'un poste d'un MCF 71^{ème} section ; la personne recrutée est devenue responsable de la formation et y enseigne désormais. De fait, le nombre d'heures effectué par les enseignants permanents a augmenté avec un total est de 362 heures équivalent TD, dont 103 heures réalisées par des enseignants-chercheurs.
- Nous sommes également conscients de notre faiblesse sur le volet de l'apprentissage et c'est la raison pour laquelle nous mettons en œuvre une politique de développement (3 apprentis cette année contre un seul l'année précédente) et de promotion de la formation en alternance auprès des entreprises. Nous avons ainsi, entre autres actions, été partie prenante dans une opération de la Mission Locale d'Alsace du Nord (« Les rendez-vous de l'apprentissage ») afin de promouvoir l'alternance à destination des entreprises de la région.
- Pour aller dans le sens d'une des recommandations, nous allons réfléchir à la mise en place d'une enquête interne d'insertion professionnelle en complément de l'enquête officielle de l'ORESIPE.

Enfin, comme le souligne l'AERES, "une dotation insuffisante de la formation en enseignants universitaires" est constatée, ce qui est le propre des composantes nouvellement créées, et des demandes récurrentes de l'IUT de Haguenau sont formulées pour y remédier.